

LA RUPTURE UNILATÉRALE DU CONTRAT DE TRAVAIL À L'INITIATIVE DU SALARIÉ

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES RÈGLES APPLICABLES À LA RUPTURE DE L'ESSAI

FAIRE FACE À UNE DÉMISSION

RÉAGIR À UNE PRISE D'ACTE DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

GÉRER UNE DEMANDE EN RÉSILIATION JUDICIAIRE DU CONTRAT DE TRAVAIL

RÉAGIR À LA RUPTURE ANTICIPÉE DU CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

GÉRER UN DÉPART EN RETRAITE

OBJECTIFS

- Savoir mettre en œuvre les différentes procédures de rupture du contrat de travail.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de formation associant théorie et pratique
- Remise d'un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés dans la demi-journée
- Grille d'évaluation de la formation

PSH : INCLUSION
DU HANDICAP

Pour en savoir plus sur l'accessibilité à nos formations, [cliquez ici](#)

PUBLIC CONCERNÉ

Aucun prérequis demandé

- Directeur(rice)/Responsable des ressources humaines
- Responsables administratifs(ives)
- Assistant(e)s de direction / Assistant(e) administrative
- Responsables / Chefs d'équipe
- Chef d'entreprise
- Chargé(e) des relations sociales
- Juriste
- Expert-comptable
- Gestionnaire de paie / RH

TARIF

(frais de petit déjeuner offerts)

Tarif de demie-journée: 1500 euros HT

Tarif journée: 3000 euros HT

Accéder au
 **formulaire d'inscription**